

**COMMUNE DE RENCUREL (ISERE)**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 27 MAI 2019**

Présents au début de la séance : MM. Michel EYMARD, Christian STANZER, Cécile BRAIDA, Michel FOURRIER, Yves MAUSSERT.

Excusés : Patrick PILARSKI, Jérôme ZANELLA, RENCUREL Fabrice  
Pouvoir de M. Patrick PILARSKI est donné à M. Christian STANZER  
Secrétaires de séance : M. Christian STANZER et Mme Mylène BORRELLI.

Monsieur le Maire liste les points à l'ordre du jour et propose de rajouter la convention avec la Providence ;  
Accord des membres présents.

Constatant que le quorum est atteint, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

**1. ENS de la Vallée fossile des Rimets : actions 2019 1<sup>ère</sup> partie**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du tableau des actions à réaliser en 2019 et rappelle celles qui auraient dû être réalisées en 2017 et 2018 mais qui ont été reportées.

Pour certaines actions la mairie dispose déjà d'un devis conforme aux prescriptions inscrites dans le plan de gestion et à l'enveloppe dédiée :

- **Dépliant de présentation du site**  
Ce dépliant, actualisé et tiré en 500 exemplaires, doit être mis à disposition des visiteurs dans les bureaux ou points d'information touristique du territoire.
- **Débroussaillage et/ou fauchage des sentiers et des talus végétalisés du parking. Entretien du parking**
- **Installation d'un éco compteur** pour quantifier les passages afin d'avoir des données précises sur la fréquentation du site.

Certaines actions doivent être réalisées par des bureaux d'étude spécialisés qui seront choisis après consultation :

- Inventorier les coléoptères saproxylophages (ex : Rosalie des Alpes)
- Suivre l'avifaune (oiseaux)
- Suivre les papillons et rechercher les espèces patrimoniales
- Suivre l'état de conservation des pelouses sèches
- Inventorier les orthoptères (sauterelles, grillons, criquets...).

D'autres actions enfin nécessitent un travail préalable à leur mise en œuvre et feront l'objet de groupes de travail :

- Réaliser des fiches thématiques (sur la forêt notamment) qui seront mises à disposition des visiteurs
- Définir le tracé d'une boucle historique
- Définir les besoins en signalétique d'interprétation sur les sentiers thématiques.

Monsieur le Maire donne lecture des devis.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents et des représentés :

- Fiche 16 – Mettre à disposition le dépliant de présentation du site : le Conseil valide le devis de Vigny Musset d'un montant de 200,00€ HT

- Fiche 20 – Entretien le parking et les sentiers pédestres : le Conseil valide les 2 devis de la Providence d'un montant de 1 125.00 € HT chacun
- Fiche 19 - Installer un éco-compteur : le Conseil valide le devis de l'éco-compteur de chez Eco-compteur d'un montant de 3 500.00 € HT

## **2. Travaux bâtiments**

**Report à une prochaine séance**

### **3. Point sur : 14 juillet, 24 juillet, fête du bleu, ultra-trail et journées de patrimoine.**

- Feu d'artifice : le 12 juillet avec, comme l'année dernière, un pot sur le parvis de la mairie sauf si les conditions climatiques ne sont pas favorables. Un point sera effectué le lundi 8 juillet au plus tard.
- Animations liées à la Fête du Bleu : le 24 juillet : spectacle déambulatoire proposé par « La fabriques des petites utopies », projection d'un film, concert à confirmer
- Balade patrimoniale : le 26 juillet, des Rimets à la Siva en passant par la Grand'Font (Rdv à 9h sur le parking de l'ENS)
- Fête du bleu : 27 et 28 juillet
- Journée du patrimoine : dimanche 22 septembre, des animations seront prises en charge par le Département et les Amis des Coulmes proposeront un repas cuit en partie dans le four des Rimets.
- Ultra trail du Vercors le 7 septembre : demander des devis pour des wc écologiques.

Décaler l'extinction de l'éclairage public le 12 et le 24 juillet

### **4. Devis la Providence entretien des espaces verts**

Une proposition de contrat d'entretien pour 300 h est présentée par l'association la Providence pour un montant maximum de 3 300 € HT.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

### **5. Divers**

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail du 27 mai du syndic gérant la copropriété Le Salazard à la Balme. Ce mail est une demande d'installation de supports pour vélos (7) sur la propriété communale. Le Conseil Municipal refuse cette demande au motif que la copropriété possède du terrain à l'arrière de son bâtiment. Pour mémoire, l'installation est soumise à déclaration préalable.

Séance levée à 22h30

Prochain conseil :